

1 LA NATURE DU PROJET

La Communauté d'Agglomération PAU BEARN PYRENEES a été saisie par l'entreprise DESPAGNET, professionnel du secteur du BTP, d'un projet de centre de recyclage de déchets issus principalement du BTP comprenant un espace de vente de matériaux recyclés dédiés aux artisans. La SARL ECOGRAV (groupe DESPAGNET) souhaite en effet réaliser sur le territoire de la Commune de MEILLON une structure dédiée au traitement et à la valorisation de déchets spécifiques, la gestion en étant confiée, dans le cadre d'un partenariat de franchise, à la société YPREMA, expérimentée dans la gestion commerciale de ce type d'équipement.

Par délibération en date du 10 avril 2017, la commune a donné son accord pour la réalisation de ce projet, après que la CAPBP a exprimé l'intérêt que ce dernier représente à l'échelle de l'agglomération, tant sur le plan économique qu'environnemental.

1.1 LE PROGRAMME

Le site de gestion des déchets se décompose en deux parties :

- Un espace dédié au recyclage des matériaux inertes, destiné à la réception et au traitement de gravats (trilage, criblage et concassage) en vue de leur recyclage (réutilisation pour d'autres chantiers). Le projet vise le stockage et la valorisation d'un volume de déchets inertes de 50 000 T la première année et de 100 000 T en 2022 ;
- Un espace dédié principalement aux artisans et professionnels, qui prévoit la réception des déchets professionnels (refusés dans les déchetteries publiques). Capacité pour 4000 T/an, des déchets verts et végétaux professionnels, d'un certain type de déchets dangereux des professionnels et particuliers (refusés dans les déchetteries publiques) et des déchets plastiques de maraîchage (capacité pour environ 60 T/an).

Les équipements comprennent également des locaux annexes affectés à l'accueil, à l'analyse en laboratoire des matériaux et à la vente des produits recyclés.